



FORMEZ VOS AGENTS SUITE AUX
ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CST.

PRATIQUE
60%



THÉORIE
40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux membres de CST d'assurer leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leurs mandats, conformément à la réglementation.

PUBLIC

Membres réélus au CST ne siégeant pas en Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier le champ d'intervention et le fonctionnement du CST.
- Être capable de mettre en œuvre et d'exploiter l'ensemble des moyens du Comité.
- Être capable d'accomplir l'ensemble des missions affectées au CST

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Formation initiale lors du mandat précédent

DURÉE

18 heures soit 3 jours

EFFECTIFS

1 apprenant minimum
12 apprenants maximum

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

3 jours tous les 4 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret 85-603 modifié
Décret 2021-571

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Préfecture de Bretagne
Agrément Formation des
Membres de CHSCT
du 22/01/2008



INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en Santé et
Sécurité au Travail



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, travaux en sous-
groupes, travail intersession, échanges
sur retour d'expérience



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à
choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative
au cours des différents ateliers



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Les attributions du CST

- Les attributions générales du CST
- Les attributions particulières dans le champ de la S&ST
- Cas particulier de la formation spécialisée en SSCT de service ou de site

L'évolution du contexte réglementaire

- Le décret 85-603 modifié
- Le code général de la fonction publique
- Le décret 2021-571
- La partie 4 du code du travail

Retour sur les pratiques du mandat précédent

- Les difficultés rencontrées
- Les outils mis en œuvre durant le mandat écoulé
- Les axes d'amélioration

Rappel sur les définitions et notions en prévention

- Définition accident de service, MP, trajet...
- Notions de danger, situation dangereuse, dommage, risque
- Mécanisme d'accident
- Les Principes généraux de prévention

Rappel sur les rôles, moyens et le fonctionnement du CST

- Du CHSCT vers le CST
- Rôle, moyen et fonctionnement du CST
- La posture du membre CST
- Présentation de l'ensemble des missions qui incombent au CST
- Modalités d'intervention du Comité
- La formation spécialisée en SSCT

L'évaluation des risques professionnels, et le Document Unique

- Cadre réglementaire
- Les différentes étapes de l'évaluation des risques
- Le comité de rédaction
- Analyse des risques (Unité de travail, méthodologie...)
- L'élaboration de mesures de prévention

Les documents soumis à l'avis du CST

- Le rapport social unique
- Le DUERP
- Le PAPRI Pact
- Le travail préparatoire à l'avis
- La présentation l'avis du CST

L'inspection périodique

- Les documents nécessaires
- Les outils utiles à l'inspection

L'analyse d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- La hiérarchisation des mesures de prévention



PROGRAMME

PARTIE PRATIQUE | 60%

Applications en sous-groupes

- Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé et Sécurité au Travail
- Identifier le rôle, les missions et les moyens du CST
- Lister les enjeux d'une démarche de prévention à partir de l'analyse d'un accident de service
- Analyser des accidents à l'aide de la méthode de l'arbre des causes
- Réaliser, à partir d'une grille d'audit, une évaluation des risques, puis la retranscrire dans le Document Unique et proposer des mesures de prévention
- Préparer et animer une réunion du CST axée sur la SST
- Rédiger un avis sur un document présenté par le président

Travaux individuels

- Décrire le mécanisme et les conséquences d'un accident de service à partir d'études de cas
- Argumenter de manière concrète, les mesures de prévention existantes en tenant compte des principes généraux de prévention
- Quantifier les risques présents sur le lieu de travail

Visite et inspection des locaux (réelle ou à partir d'une vidéo)

- Identifier les informations liées aux paramètres de la situation de travail
- Repérer les risques présents
- Proposer des mesures de prévention en lien avec les principes généraux de la prévention
- Rédiger un compte rendu d'inspection

